

VENISSIEUX

SYNDICAT SUD CT VENISSIEUX

17 avenue Pierre Semard

Vénissieux 69200

Tel : 04 72 21 62 77

E-Mail : sudvenissieux@yahoo.fr

Blog : sudctvenissieux.over-blog.com

A

Madame Michèle PICARD

Maire de Vénissieux

Madame le Maire

Les horaires des agents d'accueil et d'instruction des dossiers sociaux à la DSAS devaient suite à une réunion de concertation liée à un préavis de grève se rediscuter avec l'ensemble des agents. Outre le maintien de la suppression d'un poste, les agents se voient proposés des horaires qui réduisent la présence le mardi après midi. Ce planning ne tient pas compte des propositions des agents et ne répond pas à l'objectif de renforcer et d'améliorer le service public rendu à la population.

Nous proposons 5 agents du lundi au vendredi, faire appel aux agents de suppléance en cas d'absentéisme, la régulation des flux d'accueil des usagers (recommandé par Mr Merico au cours de la réunion de concertation)

Nos propositions permettaient cela.

Le « nouveau » planning n'est accompagné d'aucune justification concernant l'amélioration du service public.

Par contre elle fait coïncider les réunions de bureau syndical et les heures de congés pour temps partiel de notre déléguée syndicale. Est une coïncidence ?

Pensez vous que cette méthode de gestion patronale consistant à faire reporter sur les heures de congés les heures de délégation syndicales est digne de l'image que la ville souhaite donner aux salariés et à leurs représentants ?

La gestion des plannings, nous en étions convenus avec Mr Poncet à propos du TOP doit être équitable. Vous voudrez bien vous assurer du caractère équitable de la future gestion des plannings sachant que la proposition du personnel faisait l'unanimité et améliorait le service public.

Dans l'attente d'une rencontre permettant d'éviter un grave conflit, veuillez agréer, Mme le Maire, nos salutations distinguées.

Serge Geynet
Secrétaire Général

